ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS Liberté Égalité

Fraternité

SESSION 2023

INSCRIPTIONS CAPPEI VAEP

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'EDUCATION INCLUSIVE PAR LA VOIE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Références réglementaires :

- décret n°2020 -1634 du 21 décembre 2020
- arrêté du 21 décembre 2020 ;
- circulaire du 12 février 2021

Conditions d'inscription : être enseignant du 1er degré ou du 2nd degré *(voir ci-dessous)* pendant 5 ans dont 3 ans à temps complet ou 4 ans à au moins 50% dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

<u>Enseignement public</u>: <u>Enseignement privé (sous contrat)</u>:

- titulaire, - maître contractuel,

- contractuel (contrat à durée indéterminée). - maître agréé,

- maître délégué (contrat à durée indéterminée).

Ouverture des inscriptions:

Du mercredi 21 septembre 2022, à 12 heures (heure de Paris)

Au mercredi 19 octobre 2022, à 12 heures (heure de Paris)

Livret 1 à adresser, au plus tard le mercredi 19 octobre 12h :

Par mail à <u>ce.cappei@ac-orleans-tours.fr</u>

Objet: VAEP CAPPEI 2023 // Inscription (NOM Prénom)



- L'INSCRIPTION EST UN ACTE PERSONNEL, LES CANDIDATS PROCÈDENT EUX-MÊMES À LEUR INSCRIPTION.
- AUCUNE MODIFICATION D'INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE MERCREDI 19 OCTOBRE, 12H
- AUCUNE INSCRIPTION N'EST AUTOMATIQUE. SI VOTRE DOSSIER A ETE DECLARE RECEVABLE AU COURS DES 3
 DERNIERES ANNEES, MERCI DE VOUS REFERER AU DOSSIER D'INSCRIPTION POUR CONNAITRE LES DOCUMENTS A
 FOURNIR.